



**EUROPEAN UNION**

**OSCE Permanent Council N°1097  
Vienna, 21 April 2016**

---

**Déclaration de l'UE en réponse au rapport du Chef de la  
Mission de l'OSCE en République de Moldavie, S.E.  
Ambassadeur Michael Scanlan**

---

L'Union européenne remercie l'ambassadeur Scanlan pour son quatrième rapport au Conseil permanent.

L'UE soutient un règlement pacifique et global du conflit transnistrien sur la base du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Moldavie avec un statut spécial pour la région de Transnistrie. La mission de l'OSCE joue un rôle clé à cet égard. Nous saluons la visite les 5-6 avril derniers à Chisinau et Tiraspol des médiateurs et observateurs du processus de règlement. Il s'agit d'une étape positive, qui a mis en évidence le discours unanime des médiateurs et observateurs sur la nécessité de parvenir au règlement du conflit et sur leur détermination à le faire progresser. Dans ce contexte, nous soutenons la démarche proposée de réunions régulières entre les médiateurs en chef des parties (format « 1+1 »), ainsi que des groupes de travail, avec l'objectif de convoquer une réunion substantielle et constructive du format 5+2 dans les semaines à venir. Cela nécessite, comme le souligne le rapport, un engagement important des deux parties basé sur des propositions concrètes.

La poursuite et l'aboutissement des discussions dans ce format sont un enjeu majeur pour la stabilité et la prospérité de la région et apporteront des avantages concrets à la République de Moldavie, y compris à la région de Transnistrie. A cette fin, il est nécessaire que les parties se basent sur une vision commune du statut de la Transnistrie sur la base du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Moldavie. Nous appelons les parties à faire preuve de la

volonté politique nécessaire à la reprise du processus. Nous continuons à compter sur le rôle positif du Représentant spécial de la présidence en exercice, l'ambassadeur Meier-Klodt.

Nous attendons que la relance des négociations en format 5+2 conduise à un progrès tangible dans les trois corbeilles, en particulier sur les aspects politiques, institutionnels et de sécurité de la troisième corbeille. Il est important dans le même temps d'enregistrer des avancées dans des domaines concrets, tels que les plaques d'immatriculation, la reconnaissance des diplômes, les télécommunications et les poursuites pénales engagées contre des personnalités et des fonctionnaires des deux côtés. Nous appelons également les parties à intensifier leurs efforts pour favoriser le commerce légal, afin de garantir une application effective de l'accord d'association et de libre échange à l'ensemble du territoire de la République de Moldavie, y compris la région de Transnistrie.

Nous saluons les activités de la mission dans les trois dimensions, y compris dans le domaine sécuritaire, de la liberté des médias et des minorités nationales, et saluons à cet égard l'établissement d'un groupe de travail pour favoriser la coopération entre le Parlement de Chisinau et l'Assemblée populaire de Gagaouzie.

Nous encourageons toutes les missions de terrain à centrer leurs rapports sur l'évaluation de l'impact de leurs activités, ainsi que sur leur suivi dans le temps. Nous serions reconnaissants à l'ambassadeur Scanlan de bien vouloir mettre en évidence certains des impacts clés des activités menées par sa mission au cours des six derniers mois, ainsi que de nous informer sur ses projets en matière d'évaluation pendant l'année à venir.

Les entraves à la liberté de circulation, à l'ouverture des ponts, à l'accès libre des fermiers à leurs propriétés situées dans la région de Transnistrie sont aussi des questions importantes qui doivent être résolues. Il en est de même des incidents dans la zone de sécurité, ou encore du retrait des forces restantes de l'armée russe de la République de Moldavie. L'Union européenne continue également d'accorder une attention particulière aux écoles dispensant un enseignement en alphabet latin dans la région de Transnistrie et encourage la poursuite de l'implication de la mission

à cet égard afin de mieux accompagner les efforts visant à assurer leur fonctionnement normal et durable.

Afin de pouvoir remplir pleinement leur mandat et contribuer efficacement à la création des conditions nécessaires à un règlement pacifique du conflit transnistrien, les membres de la Mission ont besoin d'un accès complet et sans entraves à l'ensemble du territoire de la République de Moldavie, y compris à la région de Transnistrie et au dépôt d'armes russes de Colbasna. Nous appelons une fois de plus tous les participants aux négociations dans le format 5+2 à user de leur influence pour convaincre Tiraspol qu'il est dans son intérêt de mettre fin aux restrictions à la liberté de mouvement des membres de la Mission. Nous espérons que cette question, prioritaire pour la présidence en exercice et les membres du format 5+2, puisse connaître une issue favorable dans les meilleurs délais.

En conclusion, l'Union européenne réaffirme son engagement à renforcer son association politique et son intégration économique avec la République de Moldavie dans le cadre de l'Accord d'association qui est maintenant entre à vigueur. Nous espérons que la population et tous les décideurs politiques et économiques de la République de Moldavie, en particulier ceux de la région de Transnistrie, sauront reconnaître et saisir les opportunités qui s'offrent à eux et qu'ils auront à cœur de poursuivre résolument les réformes.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine\*, le Monténégro\*, la Serbie\* et l'Albanie\*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la Géorgie se rallient à cette déclaration.

\* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.